ttps://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5I 14QF18562

14ème legislature

Question N°: 18562	De M. Bernard Perrut (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)				Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances			Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes		
Rubrique >chômage : indemnisation		Tête d'analyse >réforme		Analyse > rapport. Cour des comptes. conclusions.	
Question publiée au JO le : 19/02/2013 Réponse publiée au JO le : 19/01/2016 page : 481 Date de changement d'attribution : 27/08/2014					

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le souhait exprimé par la Cour des comptes que soit finalisée l'étude demandée par la loi du 1er décembre 2008 sur l'éventuel remplacement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) par le RSA, et que l'on revienne à une gestion rigoureuse du fonds national des solidarités actives (FNSA).

Texte de la réponse

Le gouvernement a confié au député Christophe Sirugue, une mission sur l'architecture des minima sociaux. La question de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) fait partie des sujets qui seront abordés par cette mission.